

## **13<sup>ème</sup> édition du Panorama du risque en établissements de santé, sociaux et médico-sociaux – Édition 2017**

### **Le nombre et le coût des réclamations demeurent à un niveau toujours élevé**

Sham, partenaire de référence des acteurs de la santé et de l'action sociale, spécialisé dans l'assurance et le management des risques d'activité, publie le bilan des risques de l'année 2016. Si cette année, l'indice de fréquence des réclamations se stabilise, l'exposition au risque des établissements et des professionnels de santé reste élevée et constante. Dans un contexte de profonde mutation liée aux évolutions réglementaires et législatives, environnementales et aux avancées technologiques, la prévention et le management des risques demeurent fondamentaux pour les acteurs de la santé et de l'action sociale.

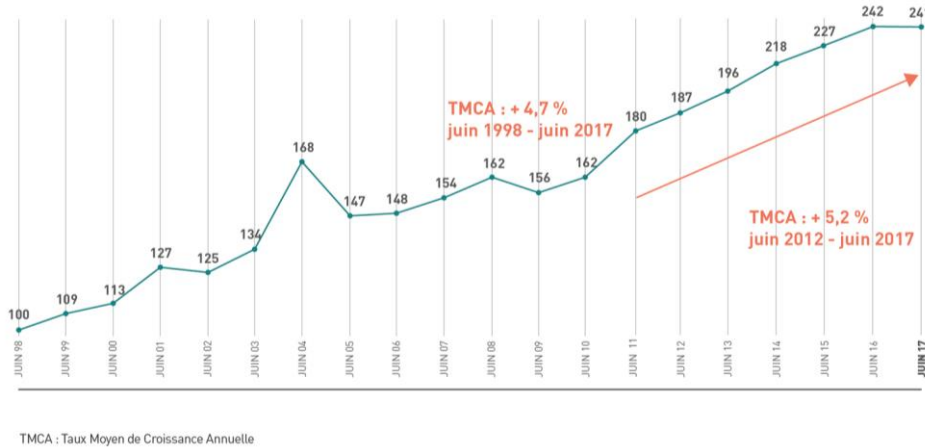
### **Les tendances clés en matière de responsabilité civile médicale dans les établissements de santé et les établissements sociaux et médico-sociaux (ESMS)**

**Les réclamations liées à des préjudices corporels et matériels continuent d'augmenter** : plus de 15 300 réclamations pour préjudices corporels et matériels ont été recensées par Sham en 2016, **soit une augmentation de 2,9 % en nombre et de 6,7 % en coût** par rapport à l'année 2015 pour un montant de 217,7 M€. Les réclamations pour préjudices corporels constituent l'essentiel du risque financier pour les établissements, représentant près de 96 % du coût.

- **dans les établissements de santé** : 13 212 réclamations de sinistres pour réparation de préjudices corporels et matériels ont été adressées en 2016 aux établissements de santé assurés Sham. Ce nombre marque une hausse légère du nombre de réclamations sur l'année 2016 (+1,8 %). En revanche sur le coût de ces réclamations enregistrées, l'augmentation est de 6,5 % par rapport à l'année 2015. **Les réclamations pour sinistres corporels augmentent de 4% en nombre et en valeur entre 2015 et 2016**. Les services de chirurgie demeurent les plus largement concernés par les mises en cause, représentant cette année encore plus de 60 % des réclamations (63,3 %).

Alors qu'il avait doublé en 15 ans et enregistré une croissance de 30% entre 2010 et 2015, l'indice de fréquence<sup>1</sup> se stabilise pour la première fois à 241 points en 2016 (contre 242 points en 2015). Il est toutefois prématuré d'y voir une tendance continue.

### Évolution de l'indice de fréquence

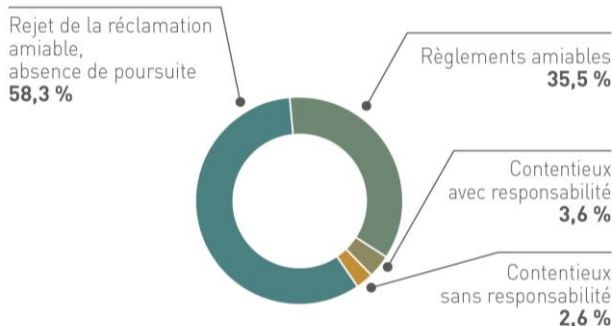


- **dans les établissements sociaux et médico-sociaux** : le nombre de réclamations en 2016 a lui aussi augmenté (2 141 contre 1 941 en 2015), suivant ainsi la tendance de ces quatre dernières années, avec une hausse de 10 % par rapport à l'année précédente, notamment liée à l'évolution croissante du portefeuille Sham. Les préjudices corporels qui « ne pèsent que » 5 % des réclamations (93 cas) représentent quant à eux 2/3 du coût total des préjudices soit 1,3 M€ sur 2,14 M€.

### Le règlement à l'amiable se développe

Au cours de l'exercice 2016, le nombre total de dossiers clôturés dans les établissements de santé a connu une légère augmentation (13 005 contre 12 728 dossiers en 2015). Le taux de règlements amiables de l'ensemble des dossiers est de 35,5% en 2016. **La volonté de Sham de privilégier cette voie se traduit par une augmentation du taux d'amiable de 18,5% dans les règlements des sinistres corporels. Au final seuls 6,2% des dossiers sont réglés par voie contentieuse, et 13,5% pour les dossiers corporels.**

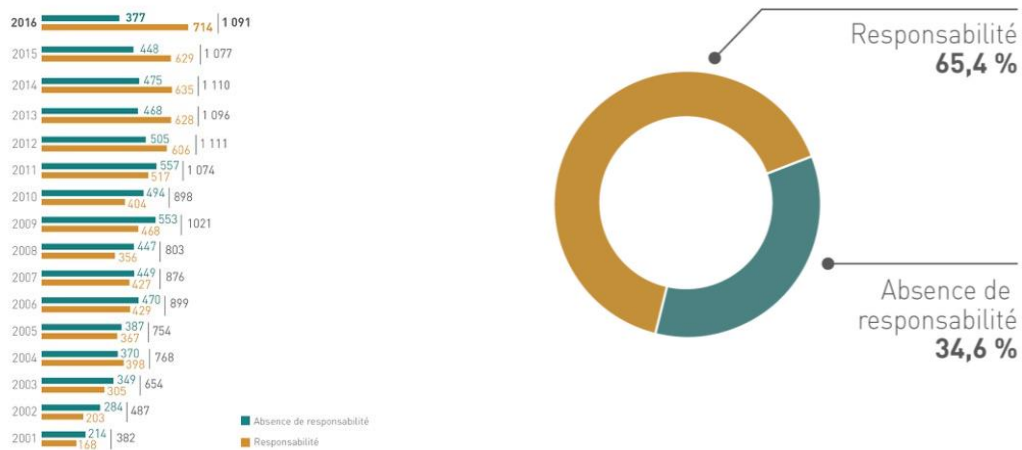
### Dossiers corporels et matériels clos



<sup>1</sup> \*L'indice de fréquence Sham : l'indice de fréquence mesure l'évolution du nombre des réclamations en responsabilité civile médicale des établissements de santé MCO (Médecine Chirurgie Obstétrique) assurés par Sham. Il s'appuie sur les réclamations relatives aux sinistres corporels excluant les sinistres non significatifs en termes de coûts (chutes...) et constitue un historique sur plusieurs années.

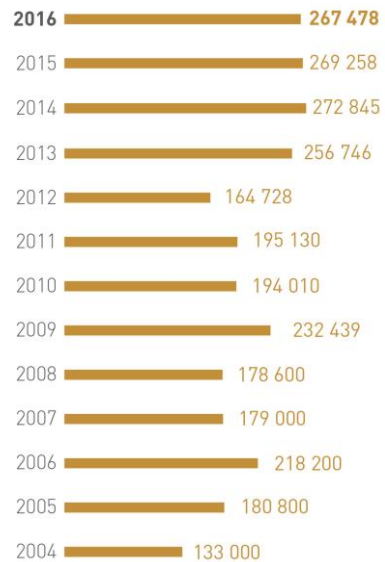
**Le taux de condamnation des établissements par les juridictions administratives et judiciaires progresse de 12% en 2016**

**Répartition des décisions des juridictions administratives et judiciaires**



2016 confirme la stabilisation de l'activité contentieuse constatée depuis cinq ans avec 1 091 décisions des juridictions administratives et judiciaires recensées statuant sur le principe de la responsabilité des établissements de santé sociétaires. **En revanche il faut souligner la forte augmentation du taux de condamnations des établissements de santé (65,4 % contre 58,4 % en 2015, + 12 %).**

**Evolution du coût moyen (en euros) des condamnations des juridictions administratives au 31 décembre de l'année de décision**



Le coût moyen des condamnations devant les juridictions administratives demeure **à un niveau très élevé de 267 478 euros**. Cette année, Sham enregistre **27 dossiers** (19 dossiers en 2016) **dont le coût estimé de la condamnation est supérieur à 1 million d'euros** (dont 14 concernant l'obstétrique).

Il convient toutefois de souligner la grande volatilité de l'assurance de responsabilité médicale dont le

résultat d'un exercice dépend souvent de l'issue de quelques dossiers lourds, comportant des condamnations pécuniaires très importantes.

### Sur la sinistralité des professionnels de santé

En 2016, la chirurgie orthopédique est la spécialité la plus mise en cause représentant 39 % des réclamations enregistrées en nombre et 18,5 % du coût. L'obstétrique représente quant à elle 20 % en nombre et près de 58 % du coût des réclamations.

### Les absences au travail demeurent élevées dans un contexte de transformation de l'organisation du système de soin

En 2016, les indicateurs d'absence au travail pour raison de santé s'établissent à 12,9 % de taux d'absentéisme, une fréquence de 73 arrêts pour 100 agents employés et une exposition de 49 % d'agents absents au moins une fois. Les absences au travail se maintiennent à un haut niveau en 2016, confirmant ainsi la tendance observée depuis 2014.

### Mieux connaître le risque pour mieux le prévenir et le gérer

Pour Dominique Godet, Directeur général de Sham : « **Le contexte actuel, avec la révolution numérique en santé, l'évolution de la relation patient-professionnels ou encore la territorialisation du système de soins invitent à toujours mieux connaître et anticiper les risques pour ensuite mieux les gérer. A travers ce panorama, constitué de notre expérience d'assureur mutualiste en France et en Europe et de notre expertise en management des risques, Sham poursuit sa mission première : sécuriser l'activité de ses clients-sociétaires.**»

#### **Le Panorama du risque en bref :**

- L'indice de fréquence s'affiche en juin 2017 à 241 points, démontrant une exposition toujours très importante des établissements ;
- Les réclamations liées à des préjudices corporels en établissements de santé ont augmenté en 2016 par rapport à 2015, passant de 5 946 à 6 188 (+4%) ;
- Le coût des réclamations pour préjudice corporel enregistre une augmentation de 6,5 % par rapport à 2015 ;
- La part des règlements amiables représente 35,5% ; la part des sinistres corporels réglés à l'amiable progresse de 18,5% entre 2015 et 2016.
- Les décisions prononcées par les juridictions administratives et judiciaires engageant la responsabilité des établissements de santé atteignent un taux record de 65,4 %, soit + 12% de condamnations des établissements de santé en un an ;
- Le coût moyen des condamnations des juridictions administratives s'élève à 267 478 € ;
- 27 dossiers dont le coût estimé est supérieur à 1 million d'euros (contre 19 en 2015) ;
- Chez les professionnels de santé, si 39 % des réclamations enregistrées en 2016 concernent la chirurgie orthopédique, c'est l'obstétrique qui concentre la majorité des coûts (58%) ;
- Concernant les risques du personnel, les absences au travail se maintiennent à un haut niveau en 2016 (12,9%) ;
- Dans les établissements sociaux et médico-sociaux, 2 141 réclamations ont été enregistrées (contre 1 941 en 2015) avec une majorité de chutes pour les corporels (37,4 % en nombre et 31,4 % en coût) et des pertes et détériorations d'objets de la vie quotidienne (87,7 % en nombre et 80,1 % en coût).

**A l'occasion de la publication du Panorama 2017, Sham publie un nouvel Ouvrage du Conseil Médical : « La prévention des risques en radiologie et imagerie médicale »**

Constitué d'experts de terrain, représentant les spécialités dites « à risque » et issus de différents secteurs de la santé, le Conseil Médical de Sham produit des informations et formule des recommandations en matière de gestion des risques, avec pour ambition de sécuriser les pratiques des établissements et des professionnels de santé.

Les travaux du Conseil Médical Sham ont porté cette année sur l'imagerie médicale. L'objectif de cet ouvrage est de proposer un point sur une activité quotidienne et pourtant essentielle dans la prise en charge des patients, une activité qui recouvre de nombreuses disciplines, techniques, complexes et exigeantes. Une activité enfin qui accompagne, voire façonne, l'évolution d'une offre de soins en pleine mutation. Les recommandations s'appuient sur une revue de la réglementation et de la jurisprudence, une analyse de la sinistralité, une synthèse des observations dans certains établissements et le point de vue d'experts.

**A propos de Sham**

Créée en 1927, Sham est une société d'assurance mutuelle spécialisée dans l'assurance et le management des risques des acteurs de la santé, du social et du médico-social, opérateur de référence français en matière de responsabilité civile. Sham compte près de 11 000 sociétaires – personnes physiques et morales en Europe et gère 1,9 milliard d'actifs en valeur marché. Basée à Lyon (siège), Madrid, Rome, Turin et Dortmund, Sham emploie près de 400 personnes et a réalisé 316,8 M€ de chiffre d'affaires en 2016.

**A propos du Groupe Sham**

Le Groupe Sham propose à l'ensemble des acteurs de la santé, de l'action sociale et de l'action territoriale des solutions de gestion, de prévention et d'assurance des risques liés à leur activité, en France et en Europe, avec trois domaines de compétences complémentaires : l'assurance (Sham), le courtage (Sofaxis), le conseil et les services (Neeria, Ravinale). Avec plus de 920 collaborateurs répartis dans quatre pays (France, Italie, Espagne, Allemagne), 30 000 structures clientes, le groupe a enregistré en 2016 un montant de 775 M€ de primes collectées.

[www.sham.fr](http://www.sham.fr)

Twitter : @Sham\_Assurance

---

**Contact presse**

**Agence Ekno :**

Christine SAVOIE – 06 46 90 34 23 – christine.savoie@ekno.fr

Xavier CAYON – 06 23 12 63 46 – xavier.cayon@ekno.fr